



L'IREQ

Journal du Syndicat Professionnel des Scientifiques de L'IREQ

Loto-Kyoto " Think globally, drill locally "

En cette période de l'année où l'armée des cupidons, talonnée par plus de lapins de Pâques encore, s'ingénie à nous distraire des difficiles travaux de rénovation massive entrepris par DoubleVé, le moment est on ne peut plus propice à une réflexion sur l'essence de la civilisation. Car, sans essence, comment permettre aux citoyens démunis du monde, à moindres coups, d'atteindre le confort tranquille de notre culture triomphante. C'est la question sur laquelle L'IREQUOIS se penche dans ce numéro. Et pour fixer les idées sur cet univers énergétique qui passionne tous nos lecteurs, songeons d'abord, en notre vaste bouclier québécois, à cette possible éruption gazière qu'annonce le slogan récemment adopté par Hydro-Québec et son Actionnaire Unique: «Think globally, drill locally». Ce que c'est que d'être vert propre quand même.

La séparation fonctionnelle d'HQ-Production, HQ-Distribution et Trans-Energie est devenue réalité, exigences commerciales de la FERC obligent. Telles sont les nouvelles règles du jeu. Et avec (ou serait-ce à cause d') elles, non seulement les bénéfices du holding HQ sont en croissance rapide et continue, mais cela s'accroît encore si HQ-Distribution, qui opère présentement

à déficit comme chacun sait (et ça, c'est pas beau), obtient de la Régie qu'elle consente à hausser ses tarifs (et ça, ça serait pas bien). Alors que cette bataille du simili-déficit s'engage dans la salle des audiences de la Régie, HQ-Production, qui génère la meilleure part des bénéfices du holding, enfle ses pantoufles pour la nuit et compte déjà les prochains moutons.

La responsabilité confiée à HQ-Distribution (le distributeur au sens de la loi sur la Régie) de lancer les appels d'offres pour la fourniture des besoins énergétiques post-patrimoniaux du Québec pourrait presque faire oublier qu'HQP garde toutes ses options vis-à-vis toute nouvelle production qui prendra place au Québec. La notion d'électricité patrimoniale n'affecte en rien les formidables capacités d'investissement d'HQ-Production sur les marchés interne et externe, et lui permet d'occuper tous les rôles sur le nouveau plateau énergétique du Québec. Ainsi, HQP, en sa qualité d'entité non-réglémentée par la Régie, peut répondre aux appels d'offres «post-patrimoniaux» en compétition avec des promoteurs privés, peut également prendre ses propres décisions d'investissement (le Suroît, Eastmain-Rupert ou autre), à cette différence près avec le secteur privé qu'HQP, en l'occurrence, béné-

ficie des garanties de financement du gouvernement, et peut finalement être acheteur d'énergie de gros auprès d'un autre producteur privé sous contrat (petites centrales hydroélectriques, éoliennes ou autres gaziers à Granby ou Varennes) tout en demeurant le seul maître à bord pour l'exploitation de l'ensemble de son parc, y inclus pour les décisions de courtage sur les marchés de gros à l'extérieur du Québec. Wow! Un monde idéal en quelque sorte, avec même pas de police pour les excès de vitesse. «Troy sorts des krowtes (trois sortes de croutes)» disait Dave Ash à propos de la pizza. En clair, HQP peut sortir à peu près qui elle veut du cercle de jeu.

Dans ce monde de l'énergie en pleine mouvance, une seule position demeure rigide depuis bientôt 10 ans et c'est le discours d'HQP sur l'éolien «No-no-non, Production n'est pas contre l'éolien, on est prêt à en acheter de promoteurs privés, si le prix offert est raisonnable». Cette attitude de l'entreprise a pu pendant quelque temps passer pour celle d'un investisseur prudent. Mais si HQP peut faire les gorges chaudes de ses projets d'investissement dans l'exploration gazière et pétrolière sous le regard approbateur de l'Actionnaire Unique, on se demande pourquoi, lorsqu'il s'agit de centrales éoliennes, HQP s'en tiendrait à une pusillanimité autocensure alors qu'elle pourrait agir comme le champion des promoteurs? FPL (Florida Power and Light), qui était le service public baïsse d'HQ à l'époque glorieuse de la Qualité Totale, est aujourd'hui le plus important propriétaire exploitant de centrales éoliennes dans le monde. Y a-t-il quelque chose qu'HQP n'aurait pas vu passer dans sa bizness? Avec le potentiel éolien du Québec et la baisse continue des coûts qui marque les progrès de cette industrie, cette attitude figée apparaît bien franchement un peu plus inexplicable à chaque semaine qui passe. La ministre de l'énergie, Mme Marsolais, aura beau exiger d'HQ-Distribution qu'elle achète 100 MW par an pendant 10 ans, cela n'explique

suite à la page arrière

RÉAL DÉCOSTE, PHYSICIEN À L'IREQ, EX-DIRECTEUR DU CCFM (TOKAMAK), EST MAINTENANT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'OURANOS, CONSORTIUM SUR LA CLIMATOLOGIE RÉGIONALE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. IL A ACCEPTÉ DE NOUS RECEVOIR DANS LES NOUVEAUX BUREAUX D'OURANOS, RUE SHERBROOKE OUEST.



Singing in the rain.

Le sceptique est confondu

D'entrée de jeu, Réal Décoste avoue « qu'en ce qui a trait aux changements climatiques, il était dans la catégorie des sceptiques au départ, mais lorsqu'il s'est mis à regarder les chiffres, il a été très surpris. Ça s'est avéré sérieux. »

Les changements climatiques, c'est réel. La base scientifique est pas mal solide. L'effet de serre, ça existe. C'est le CO₂ qui fait que la planète Terre est vivable. Mais, c'est la vapeur d'eau qui permet de garder la biosphère à une température moyenne d'environ 14°C. Cet équilibre est précaire. En 30 ou 40 ans, on a augmenté les émissions de CO₂ de 30%, ce qui

l'ordre de 2 ou 3 degrés. La planète a connu des époques glaciaires à tous les 150 000 ans à 8 ou 9°C, mais on a aucun précédent en ce qui a trait à un réchauffement de la température globale. Il faut bien comprendre que la température a été exceptionnellement stable depuis 10 000 ans et c'est ce qui a permis le développement de l'humanité!

Kyoto, un pas de bébé géant !

Sur la ratification du Protocole de Kyoto, Réal Décoste est clair : « Kyoto, c'est un pas de bébé géant, uniquement pour ce qu'il signifie et non pas pour l'ampleur des changements qu'il va provoquer. Il va en falloir une dou-

rappelle que « notre coup de barre au Québec, on l'a donné. On a remplacé les hydrocarbures par l'hydroélectricité dans les années 70 et 80. [...] Le Québec a un profil énergétique enviable et envié. Ce ne sont pas les stratégies d'atténuation des émissions de GES qui préoccupent le Québec, mais les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, ce qui veut aussi dire, jusqu'à un certain point, la protection de nos acquis. Le développement durable sur lequel est basé le progrès du Québec est menacé. Nos ressources hydrauliques ne sont pas forcément durables, nos forêts peuvent être en difficulté [...] »

L'accord de Kyoto comporte des

ceux-ci devront les faire partager aux pays en voie de développement.

Avions-nous besoin d'Ouranos?

La problématique des changements climatiques a été identifiée depuis une quinzaine d'années. Des scientifiques canadiens étaient déjà actifs au sein du Groupe intergouvernemental d'étude du climat (GIEC), regroupement de plus de 150 scientifiques réputés du monde entier chargés par les gouvernements de creuser l'hypothèse des changements climatiques. Avions-nous besoin d'Ouranos? Réal Décoste nous précise qu'Ouranos « n'est pas là pour sauver la planète, il est un outil de gestion des changements climatiques que se sont donnés les décideurs ». [...] « Ce n'est pas notre mandat de réduire le problème à la source. » Il ajoute que « la science du climat est internationale, mais les stratégies d'adaptation, elles, vont toujours demeurer régionales. » Il poursuit : « c'est le mandat d'un gouvernement de faire face aux menaces. Il faut également savoir prendre avantage des opportunités qu'offrent les changements climatiques, par exemple, pour l'agriculture. L'Abitibi a bien hâte qu'il fasse plus chaud. »

« Le plus grand enjeu pour Ouranos est de développer des scénarios climatiques régionaux », nous confie Réal Décoste. Il précise que les

« CERTAINS S'INQUIÉTIENT DE L'IMPACT NÉGATIF QU'AURONT CES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS SUR L'ÉCONOMIE, MAIS JE CROIS QUE LES IMPACTS NÉGATIFS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SERONT BEAUCOUP PLUS GRANDS. (...) POUR CE QUI EST DES RECHERCHES SUPPLÉMENTAIRES, JE M'EN RÉJOUIS, MAIS JE NE CROIS PAS QUE NOUS PARVIENDRONS À ÉLIMINER LES INCERTITUDES DES PRÉVISIONS DE RÉCHAUFFEMENT. NOUS NE FAISONS QUE REMETTRE À PLUS TARD LA DÉCISION DE COUPER LES ÉMISSIONS. ENFIN, SI NOUS MISON SUR L'ADAPTATION TOUT EN CONTINUANT D'ÉMETTRE DES GAZ À EFFET DE SERRE, NOUS IMPOSONS À NOS PETITS-ENFANTS DES EFFORTS D'ADAPTATION ENCORE PLUS GRANDS QUE LES NÔTRES. »

Warren Washington, président du National Science Board

se traduit par une hausse de 0,5°C. On se dirige maintenant vers une augmentation plus importante de

zaine comme ça. Un à tous les cinq ou dix ans. »

Quant à la position du Québec, il

engagements formels pour les pays industrialisés vis-à-vis le développement de stratégies d'adaptation et



scénarios globaux sont basés sur des modèles ayant une résolution spatiale de 500 kilomètres et, conséquemment, sont peu utiles pour décrire des impacts locaux. Ouranos fait le lien entre le régional et l'international. Ouranos a des contacts avec plusieurs autres groupes de travail, nous signale Réal Décoste. «Ouranos ne fait pas de caractérisation de grands systèmes. Une fois un système caractérisé, on voit plutôt comment il risque d'évoluer.»

Lancé en mai 2002 conjointement par le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair et le ministre de la Sécurité publique, M. Normand Jutras, Ouranos est un consortium reposant sur des investissements «en nature ou en espèces» de ses trois fondateurs : le Gouvernement du Québec, Hydro-Québec et le Service Météorologique du Canada. Réal Décoste nous révèle que quatre universités s'ajouteront prochainement au consortium, soit McGill, Laval, Montréal et l'INRS. Ouranos comptera bientôt une vingtaine d'employés en propre, mais une quarantaine de personnes y travaillent déjà et si on inclut tous les collaborateurs externes, le nombre de personnes participant au consortium atteindrait éventuellement les 200. Le site actuel d'Ouranos est en

mesure d'accueillir 90 personnes. Son budget de base est de l'ordre de 4M\$ par année.

Pourquoi un consortium plutôt qu'une chaire universitaire?

«Une chaire développe la connaissance. Ouranos fait plus que ça, il fait le pont entre le savoir et les besoins des décideurs. Il travaille sur des problèmes assez pointus. Ouranos devrait peut-être même mettre des chaires en place et les utiliser, c'est dans les possibilités.» Il ajoute : «On n'est pas un organisme qui subventionne, mais on va mettre tout de même 2M\$ par année dans des contrats, des projets de recherche à l'extérieur.» Ouranos n'a pas le mandat d'informer le grand public, c'est ce qui explique d'ailleurs que son site Web¹ soit toujours à l'étape du développement. Il doit générer de l'information destinée aux décideurs. Ouranos est un outil d'aide à la décision. À ce titre, sa crédibilité scientifique et sa neutralité s'avèrent essentielles.

Des enjeux régionaux

Il y a trois types d'intervenants, affirme Réal Décoste, ceux qui gèrent la connaissance, ceux qui l'exploitent et ceux qui paient lorsque les deux autres se sont trompés. Ces derniers, les gouver-

nements régionaux, en ont marre de payer et poussent pour le développement de stratégies d'adaptation aux nouvelles réalités climatiques. Leurs priorités, cependant, varient en fonction des régions, nous explique-t-il, lesquelles sont découpées en quatre. La région arctique et sa problématique du pergélisol, le Golfe et l'érosion côtière, le centre du Québec, région des ressources, dont les priorités portent sur la foresterie et l'hydroélectricité. Quant aux enjeux du Sud du Québec (vallée du St-Laurent), ils sont de nature sociale, environnementale et économique, mais tournent tous autour des conflits d'usage de la gestion de la ressource eau.

Quant à Hydro-Québec, son plus grand risque est associé à l'hydraulicité, laquelle, on le sait, se trouve affectée par des variations naturelles. Il y a des zones qui sont plus à risque que d'autres et l'entreprise devra en tenir compte dans la planification de sa production. Quand j'entends, dit Réal Décoste, des gens s'exclamer : « Il fait froid depuis deux semaines, ça va être payant pour Hydro », c'est pas comme ça que ça fonctionne. Car, dans une vision commerciale des choses, ce n'est pas en chauffant nos maisons à 6°C du kWh et en consommant notre précieuse eau qu'on fait le plus de bénéfices, mais plutôt en vendant notre électricité à 15¢ du kWh à nos voisins du Sud. Hydro-Québec court des risques énormes au niveau de son hydraulicité et, en ce sens, la construction de centrales au gaz naturel peut représenter pour elle une stratégie d'adaptation, mais qui irait, par ailleurs, à l'encontre d'une stratégie d'atténuation des émissions de GES. Les arbitrages entre des objectifs contradictoires deviennent plus ardu.

Au moment de l'entrevue, Ouranos était à terminer une première étude sur les vulnérabilités du Québec et les stratégies d'adaptation liées à celles-ci. Le groupe se préparait à ouvrir la séance des travaux de la Commission parlementaire sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, à l'initiative du ministre de l'Environnement, M. Boisclair. Les audiences débutaient le 18 février dernier.

En conclusion, le discours orienté de plus en plus vers l'adaptation aux changements climatiques confirme de facto la réalité des changements climatiques et pousse la discussion sur le terrain des moyens d'en gérer les impacts à long terme dans les régions mêmes où l'onde de choc est ressentie le plus fortement. Voilà le terrain difficile sur lequel les acquis de la science des changements climatiques, les légitimes exigences socio-économiques des régions et la rigueur dans les méthodes d'exploitation des ressources naturelles devront trouver une voie qui répondra aux principes incontournables d'un développement durable global. La mesure du succès de ces arbitrages complexes ne peut être que dans l'émergence de solutions techniques et organisationnelles à la fois rigoureuses, transparentes et innovatrices que la sphère économique devra intégrer efficacement. Au fait, les changements climatiques, qui sont ceux qui en souffrent le plus? Auront-ils les moyens de s'adapter? Une histoire à suivre...

**BERNARD GALNIER,
GEORGES SAUBA ET
JOHANNE LAPERRIÈRE**

¹ www.ouranos.ca

Loi des normes du travail

Le 19 décembre dernier, les membres de l'Assemblée nationale adoptaient le projet de Loi 143 modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives dont la majeure partie entrera en vigueur le 1^{er} mai 2003, à l'exception des mesures relatives au harcèlement psychologique qui, elles, n'entreront en vigueur qu'en juin 2004. Certains de ces changements seront tenus en compte par l'équipe syndicale, lors des échanges visant le renouvellement de la convention collective, laquelle vient à échéance le 31 décembre 2003.

Des mesures favorisant la conciliation du travail avec les responsabilités familiales

Cette réforme substantielle de la Loi des normes du travail était rendue nécessaire, puisque la dernière révision importante remonte à 1990. La nouvelle version comporte des mesures favorisant la conciliation du travail avec les responsabilités familiales. Ainsi, est augmentée de 5 à 10 journées par année, la

Nouvelle et améliorée

possibilité pour le salarié de s'absenter pour remplir des obligations familiales reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou en raison de l'état de santé d'un membre de sa famille. La nouvelle loi introduit le droit pour le salarié de s'absenter pendant une période

de d'au plus 12 semaines par année lorsque sa présence est requise auprès d'un proche parent en raison d'une grave maladie ou d'un grave accident, ou, d'au plus 104 semaines si l'enfant mineur du salarié est atteint d'une maladie grave, potentiellement mortelle. Le législateur a également augmenté de 17 à 26 semaines la possibilité pour le salarié de s'absenter pour cause de maladie ou d'accident dans une année. L'employeur devra maintenir les avantages sociaux pour la durée de l'absence, sous réserve des cotisations exigibles, et permettre à l'employé de réintégrer son emploi habituel au retour. Ces diverses absences demeurent, cependant, à la charge financière de l'employé. Toutefois, le gouvernement fédéral divulguait,

le 19 février dernier, son intention d'offrir un «congé de compassion» pouvant aller jusqu'à 6 semaines pour les travailleurs qui auraient à s'occuper d'un proche gravement malade, et ce à compter de 2004. Ces personnes bénéficieraient durant ce congé de prestations provenant de la caisse d'assurance emploi.

Autre élément nouveau intéressant, un congé de paternité de 5 semaines, non rémunéré, a aussi été prévu, congé devant être pris au cours de l'année qui suit la naissance de l'enfant. Cependant, la mise en vigueur de cette disposition demeure assujettie à une harmonisation avec Loi québécoise sur l'assurance parentale, laquelle n'est toujours pas en vigueur (c'est pas fait !). De même, la Loi des normes du travail pourrait faire l'objet d'autres amendements si la semaine de 4 jours et une troisième semaine de vacances pour tous, mesures récemment proposées par le gouvernement Landry, devaient se concrétiser (c'est pas fait, non plus !).

Différentes études ayant démontré qu'une durée de travail excessive peut avoir des effets néfastes sur la santé des travailleurs, la nouvelle loi introduit un droit pour le salarié de refuser de travailler plus de 4 heures au-delà de ses heures habituelles quotidiennes de travail. Sur une base hebdomadaire, il peut refuser de travailler plus de 50 heures par semaine.

Commission parlementaire sur la mise en œuvre du Protocole de

Kyoto

André Caillé plaide que l'avenir immédiat d'Hydro-Québec passe par le gaz naturel.

Le 18 février dernier, s'amorçait les travaux de la Commission des transports et de l'environnement sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto¹. Dans le cadre des audiences publiques, Jean-Marc Pelletier fut invité à y présenter le mémoire du SPST. Il a notamment dénoncé les projets de centrales thermiques que caressent Hydro-Québec. S'adressant aux membres de la commission, M. Pelletier leur faisait remarquer : « que [le projet de Bécancour] s'il est approuvé – parce qu'il doit passer devant le BAPE éventuellement – on parle d'un projet qui va nous générer 1,7 million de tonnes de CO² par année, qui va augmenter nos émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 2%, et là, on se base sur les chiffres du Suroit appliqués au contexte de Bécancour, c'est la même technologie essentiellement. » Ajoutant que « si le projet du Suroit est adopté, on parle d'une centrale de 800 MW, on parle de 2,5 millions de tonnes, une augmentation des gaz à effet de serre de l'ordre de 3%. [...] équivalent à 630 000 véhicules par année. Donc, dans la mesure où, à des fins de combler les besoins en électricité au Québec ou à des fins d'exportation, nous autoriserions la construction des deux centrales, Bécancour et Le Suroit, on parle d'une charge de pollution qui va augmenter nos émanations de l'ordre de 5%, [soit l'équivalent] d'environ 1 million de véhicules automobiles par année. » Les recommandations et mesures proposées par le Syndicat visent une plus grande efficacité environnementale et économique dans la production et le transport d'électricité ainsi qu'une réduction des GES, y compris dans le secteur du transport. Il est possible de consulter le mémoire sur le site Web du SPST². C'est à partir de ces consultations que le Gouvernement du Québec entend dégager sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre. J.L.

¹ www.assnat.qc.ca/fr/publications/debats/cte.htm

² www.spsj.qc.ca/commpar1/conv03/kyoto.pdf

Un nouveau recours

Bien que contestée des différentes associations patronales, l'introduction de la notion de harcèlement psychologique dans le cadre réglementaire du travail sera pour le Québec une nouveauté, alors qu'en Suède, une telle loi est en vigueur depuis 1977. À compter de juin 2004, le salarié qui croit avoir été victime de harcèlement psychologique pourra déposer, dans un délai de 90 jours, une plainte à la Commission des normes du travail. Le harcèlement psychologique y est défini comme « une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail néfaste. »

Cette réforme apporte également d'autres changements introduits dans le but de renforcer le caractère universel de la loi et de garantir à tous des conditions minimales de travail.

JOHANNE LAPERRIERE
Conseillère syndicale

La science au service de l'absurde

La publication en 2001 du livre de Bjorn Lomborg, *The Skeptical Environmentalist*, a fait prendre conscience à plusieurs jusqu'où peut mener la science mise au service de l'absurde. Un exemple : selon l'auteur, la progression de l'utilisation de l'air climatisé réduira à néant les craintes pour la santé humaine liées au réchauffement de la terre; solution ridicule, qui ignore simplement le reste de la biosphère.... Le livre de M. Lomborg, professeur de statistiques qui dirige depuis mars 2001 l'institut danois d'évaluation environnementale, a créé une énorme controverse dans le milieu environnementaliste. Si ce livre a suscité tant de remous, ce n'est pas seulement à cause de son contenu qui dérange, mais surtout à cause de l'accueil qui lui était réservé dans des journaux à fort tirage, prestigieux diront certains. Effectivement, à lire certains articles, il était évident que le discours de M. Lomborg pouvait, enfin, légitimer l'incurie de certains gouvernements à légiférer et à confirmer le credo des multinationales, à savoir l'incompatibilité de la rentabilité et du plein emploi avec le souci de protéger l'environnement.

Face à ce grand tapage médiatique (le *Washington Post*, le *New York Times*, *The Economist* de Londres...) et politique (la France, le Canada et surtout les États Unis) concernant l'œuvre de Lomborg, ancien membre de Greenpeace, des chercheurs ont tenté de rétablir les faits, et de nuancer certaines interprétations. Bien sûr, personne ne met en doute le sérieux, la qualité et la quantité des références de l'auteur comme l'écrivait J.-M. Jancovici, récipiendaire du prix Roberval 2002 : « Les écrits de M. Lomborg sur la question climatique ont ceci de supérieur sur ceux de bien des contestataires : manifestement il a lu ou fait lire par ses éventuels nègres, ce qui revient au même, [...] une partie [...] significative de la littérature publiée sur le sujet. « Ce qu'on reproche à M. Lomborg, comme l'a si bien synthétisé le professeur S.H. Schneider de Stanford, c'est le fait que : « Il utilise une inattention sélective pour écarter certains textes et sur-utiliser ceux qui appuient ses positions. »

Pour contrer les affirmations inexactes, les exagérations ou propos fallacieux contenus dans *The Skeptical Environmentalist*, des chercheurs ont affronté l'auteur dans plusieurs débats; l'un d'entre eux en concluait : **« The common sense is not common. »** D'autres, essayant de démontrer aux gouvernants, surtout américains, que toutes les analyses de M. Lomborg pour justifier l'inaction n'étaient que des inepties, se sont heurtés à une fin de non recevoir, comme quoi, pour certaines personnes ayant le pouvoir d'essayer de changer le cours des choses de

nos jours, on pourrait dire : « The common sense is a non sense. »

Inquiets de la portée mondiale du livre, des scientifiques ont porté plainte devant le comité danois sur la malhonnêteté scientifique (DCSD : Danish Committee on Scientific Dishonesty). Le DCSD a trouvé le contenu du bouquin scientifiquement malhonnête tant au niveau de l'utilisation de ses sources que de son analyse. Le rapport du comité peut être consulté sur le site :

http://www.forsk.dk/uvvu/nyt/udtaldebat/bl_decision.htm.

M. Lomborg a systématiquement biaisé sa preuve en faveur de ses croyances. En un mot, l'objectivité, essentielle à une analyse scientifique sérieuse est complètement absente de sa démarche. Vous conviendrez avec moi que pour affirmer tout ce qui suit, il faut vivre sur une autre planète : la forêt ne disparaît pas, la population mondiale a atteint son pic et la proportion souffrant de la famine est en décroissance, les réserves en ressources naturelles augmentent, la disparition des espèces et les problèmes de pollution sont exagérés, le réchauffement de la planète n'est pas forcément une catastrophe. Sur ce dernier point, il a fait des adeptes, car la nouvelle tendance dans les grandes compagnies qui se respectent, c'est de considérer les rapports sur le réchauffement de la terre au même titre qu'un plan de marketing ou de finance. Ce qui importe alors c'est de savoir en tirer un avantage concurrentiel; business as usual, en somme. La sphère économique agit comme s'il n'y avait réellement pas péril en la demeure, qu'elle avait toute légitimité d'agir à sa guise, à croire qu'elle a signé une convention collective avec Dame Nature comportant de toute évidence une clause « orphelin » qui hypothèque en toute impunité, ou mieux encore en toute légalité, les options des générations à venir. Au fait, Kyoto, vous croyez que ça marchera?

Pour ceux qui veulent tester leur patience :
The Skeptical Environmentalist
(Cambridge University Press 2001)

GEORGES GABA
Chercheur

UNE EXPO

SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LE 25 FÉVRIER DERNIER, LE MUSÉE DE LA CIVILISATION DE QUÉBEC INAUGURAIT SON EXPOSITION INTITULÉE CLIMAT SOUS SURVEILLANCE, EXPOSITION PRÉSENTÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. PRODUITE PAR LE MUSÉE DE LA NATURE ET DES SCIENCES DE SHERBROOKE, EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, PROGRAMME ÉTALEZ VOTRE SCIENCE, ET ENVIRONNEMENT CANADA, FONDS D'ACTION POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ELLE PROPOSE DES OUTILS POUR MIEUX COMPRENDRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DONNE QUELQUES PISTES DE SOLUTION AU PROBLÈME COMME L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, PEUT-ON LIRE SUR LE SITE DU MUSÉE. ALORS, POURQUOI NE PAS PROFITER DE VOTRE PROCHAIN SÉJOUR À QUÉBEC POUR VISITER CETTE EXPOSITION QUI SE POURSUIVRA JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2003. WWW.MCQ.ORG



Loto-Kyoto (suite)

toujours pas pourquoi HOP persiste souverainement à ignorer sa capacité à proposer des projets éoliens selon les meilleures termes de financement de tous les promoteurs réunis et en ayant dans son jeu les meilleures cartes pour son intégration efficace.

Serait-ce qu'HQ ne sait plus gérer énergie et puissance sans disposer d'une pédale à gaz?? Avec les actifs de production hydroélectrique en place, permettez-nous d'en douter. On peut imaginer qu'il y a de plus solides leviers économiques dans nos deux abondantes ressources renouvelables (éolien et hydraulique) aujourd'hui, car ce sont elles qui nous fournissent les meilleures conditions de stabilité et de compétitivité des prix à long terme, qu'elles représentent le plus faible impact environnemental et qu'elles vont dans le sens du principe de précaution en préservant les meilleures conditions d'investissement pour les générations futures. Pour l'éolien spécifiquement, une filière déjà compétitive avec les prix du gaz évoqués par M. Caillé récemment, l'impact macro-économique intérieur (emplois locaux, revenus de fiscalité, emplois indirects) pourrait se révéler plus utile à l'enrichissement collectif des québécois qu'un transfert de l'argent des abonnés Québécois vers l'Alberta.

Avec un tel billet en main, on court même la chance de faire fortune à la loto-Kyoto.

On se prend à rêver d'un futur premier ministre qui, délaissant les poncifs de privatisation d'HOP, proposerait plutôt une embellie de grands projets éoliens en lançant quelque interrogation shakespearienne dans le genre « Ahhhh... tout ce vent qui court en pure perte... », au milieu d'enfants qui jouent au cerf-volant dans le pré.

Sur cette image, je laisse St-Augustin conclure :

« Dieu a créé le vent mais il appartient à l'Homme de lever les voiles ». Inch Allah!

BERNARD SAULNIER - Chercheur

Dix ans !

Dix ans d'échanges avec vous sur les sujets de l'heure. Comme l'énergie est un enjeu important, l'Irequois entend continuer à en témoigner.

Peut-être seriez-vous tenté de joindre notre équipe? ... n'attendez pas et venez voir, le temps d'un dîner, ce à quoi ressemble la production d'un numéro!

La rédaction

Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSSI, 210, boul. Montarville, bureau 3014, Boucherville, (Qc) J4B 6T3

téléphone : (450) 449-9630
télécopieur : (450) 449-9631
courriel : secretariat@spsi.qc.ca
<http://www.spsi.qc.ca>

Comité de rédaction
Georges Gaba, *chercheur*
Bernard Saulnier, *chercheur*
Johanne Laperrière,
conseillère syndicale

Conception graphique
Guylaine Hardy

Impression
Imprimerie Daniel Boulet inc.

Les articles publiés dans L'Irequois reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSSI et ses officiers.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec
2002

Pour un plus grand rayonnement

— Nous vous rappelons que la version intégrale de ce bulletin, format « pdf », se retrouve sur le site Web du SPSSI sous la rubrique « Journal L'IREQUOIS » figurant en marge.

